



	Niveau 5	Niveau 6
Hospitalisation en établissements conventionnés et non conventionnés		
• Frais de séjour, salle d'opération, honoraires médicaux et chirurgicaux, actes de chirurgie en cabinet médical, frais de transport	300%	300%
• Chambre particulière	100€	100€
• Forfait journalier illimité	Frais réels	Frais réels
Frais divers		
• Frais d'accompagnant (en cas d'hospitalisation d'un assuré dans la limite de 20 jours par hospitalisation)	40€ par jour	40€ par jour
• Frais annexes (TV, Téléphone) dans la limite de 20 jours par hospitalisation	5€ par jour	5€ par jour
Service Allianz Info Hospitalisation	Accès au palmarès des meilleurs hôpitaux et cliniques par pathologie et par région.	
Service d'assistance en cas d'hospitalisation du senior assuré	En cas d'hospitalisation supérieure à 48h, 15h d'aide ménagère, garde des animaux de compagnie... Prise en charge des ascendants dépendants en cas d'hospitalisation imprévue du senior assuré (voyage et séjour d'un proche, garde de l'ascendant dépendant)...	

	Niveau 5	Niveau 6
Soins courants remboursés par la Sécurité sociale		
• Radios, analyses, actes techniques médicaux	200%	300%
• Consultations et visites de généralistes, spécialistes	200%	300%
• Auxiliaires médicaux	200%	300%
• Frais de transport (hors hospitalisation)	200%	300%
• Vaccins	Frais réels	Frais réels
• Ensemble des fournitures et appareils remboursables par la SS (ex: petits et grands appareillages, orthopédie...) hors optique et auditif	200%	300%
• Cures thermales	200% + 250€	300% + 350€
• Pharmacie: médicaments y compris homéopathie	Frais réels	Frais réels
Actes et soins non remboursés par la Sécurité sociale ⁽²⁾		
• Médicaments prescrits (ex: homéopathie, sevrage tabagique – un forfait à utiliser aussi pour la méthode Allen Carr, pharmaciens partenaires Allianz...)	75€	100€
• Actes de diététiciens, acupuncteurs, ostéopathes, chiropracteurs, pédicures – podologues, étioopathes	4 séances à 30€	4 séances à 50€
• Examens, analyses et radios prescrits	75€	100€
• Vaccins prescrits	Frais réels	Frais réels

Allianz Composio Plus Senior

Exemples de solutions :



▄▄ Ma correction visuelle est complexe, j'ai besoin de changer fréquemment de lunettes. J'ai des travaux dentaires importants et coûteux à réaliser et je souhaite bénéficier des meilleures garanties possibles pour les soins courants et l'hospitalisation.

La garantie Allianz Composio **Plus** me satisfait pleinement.

		Niveau 5	Niveau 6
H			



▄▄ Je veux bénéficier des meilleurs remboursements en optique. J'ai des travaux dentaires importants et coûteux à réaliser et je souhaite bénéficier des meilleures garanties possibles en hospitalisation et soins courants.

J'ai choisi la garantie Allianz Composio **Plus** qui répond totalement à mes besoins.

		Niveau 5	Niveau 6
H			



Optique / Auditif

	Niveau 5	Niveau 6
Montures et verres correcteurs : acceptés par la Sécurité sociale et Lentilles : acceptées ou refusées par la Sécurité sociale ⁽²⁾	300 €	400 €
Avantages Allianz Santé Service (vous vous rendez chez un opticien partenaire Santéclair)		
• Bonus pour les verres avec tiers payant ⁽²⁾	+ 50 €	+ 50 €
• Des services inclus dans vos garanties	Renouvellement de vos lunettes de vue sans ordonnance, tarifs négociés (- 40 % en moyenne sur les verres et - 15 % en moyenne sur les montures), tiers payant	
Le plus Allianz Santé Service (vous passez par votre praticien habituel)	Analyse et négociation de devis	
	Niveau 5	Niveau 6
Prothèses auditives ⁽²⁾		
Remboursement maximum par année d'assurance	750 €	1000 €
Le plus Allianz Santé Service (vous passez par votre praticien habituel)	Analyse et négociation de devis	

Nos barèmes en euros pour mieux nous comprendre

Exemple

Pour une prothèse dentaire standard ⁽³⁾:

- 300 % BR = 322,50 € (SS incluse)
- 400 % BR = 430,00 € (SS incluse)

Pour une consultation chez un spécialiste ou un généraliste dans le cadre du parcours de soins ⁽⁴⁾:

- 200 % BR = 45 € (SS incluse)
- 300 % BR = 68 € (SS incluse)



Dentaire

	Niveau 5	Niveau 6
Soins dentaires		
Y compris inlay-onlay	300%	400%
Prothèses dentaires : prises en charge par la Sécurité sociale		
Y compris inlay-core	300%	400%

Avantages Allianz Santé Service (vous vous rendez chez un dentiste partenaire Santéclair)		
• Bonus par dent du sourire (incisives, canines, prémolaires) en céramique avec tiers payant	+ 30 €	+ 30 €
• Rebasage appareil amovible : remboursement maximum	80 €	80 €
• Réparation appareil amovible : remboursement maximum	Frais réels	Frais réels
• Des services inclus dans votre garantie	Garantie 10 ans des prothèses dentaires fixes, tarifs négociés (- 20 % en moyenne), tiers payant	
• Le plus Allianz Santé Service (vous passez par votre praticien habituel)	Analyse et négociation de devis	

	Niveau 5	Niveau 6
Implant		
Forfait par acte (1 acte = pilier prothétique + implant racine)	350 €	450 €
Plafond de remboursement annuel pour les prothèses prises en charge par la Sécurité sociale et les implants⁽²⁾		
Y compris le supplément dent du sourire		
- Année 1 et 2	1000 €	1000 €
- Année 3 et suivantes	2000 €	2000 €
Dentaire non remboursé par la Sécurité sociale⁽²⁾		
Parodontie et prothèses dentaires non prises en charge par la SS	200 €	300 €

BR : Base de remboursement de la Sécurité sociale – SS : Sécurité sociale

Prestations valables pour les seniors retraités de plus de 60 ans inclus.

Les prestations exprimées en % sont fonction de la BR de la SS et incluent le remboursement de votre caisse de SS. Ces prestations sont accordées dans la limite de ce que vous payez réellement et n'interviennent que sur les postes dont la SS accepte la prise en charge (sauf pour les soins non remboursés par la SS précisés au barème).

Les garanties proposées répondent au dispositif du contrat responsable prévu par l'article L187.1 du Code de la SS et son décret d'application et ne prennent pas en charge la participation forfaitaire, les franchises médicales, la majoration du ticket modérateur et les dépassements d'honoraires hors parcours de soins.

Il existe des limitations de garanties.

⁽¹⁾ Hospitalisation médicale ou chirurgicale, hospitalisation à domicile, rééducation fonctionnelle quelque soit le lieu de l'hospitalisation en France.

⁽²⁾ Plafonds de remboursement par personne assurée et par année d'assurance.

⁽³⁾ Codifiée SPR50.

⁽⁴⁾ La consultation chez le généraliste et le spécialiste est tarifée à 23 € par la SS. 1 € reste toujours à votre charge au titre de la contribution forfaitaire obligatoire.